

Présents : Francine GUTH (Secrétaire générale), Jean-Emmanuel LEGRY (Vice-président), Françoise LAPICQUE, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Marc FRIANT, Jean-Claude LIEBON, Éric MATHIS, Franck SCHOUVER, Patrick SOILOT, Corinne STOFFEL, Hervé VIGOURET, Catherine BARBIER-CARPENTIER, Corentin LAMAZE.

Excusés : Germain GIRAULT, Stéphane LAMIRAND, Vincent BLANCHARD

Françoise LAPICQUE remercie les membres présents et présente les excuses de ceux qui n'ont pu se joindre à la réunion. Elle précise que l'invitation de responsables des commissions sportives des départements 52 et 55 n'a pas eu de réponse à ce jour.

Ordre du jour :

- Bilan de la rentrée
- Décisions sportives
- Modification du règlement du championnat par équipes
- Divers

1/ Bilan de la rentrée

Critérium fédéral

Les inscriptions à une semaine du premier tour sont en augmentation par rapport à la même date de l'an dernier : 1061 à comparer à 957. Elles montrent des variations importantes selon les territoires et les départements. Pour le premier tour, les inscriptions par la ligue seront arrêtées mercredi, et seront appliquées pour la répartition des montées supplémentaires de D1 et de R2. Cette répartition sera alors communiquée aux départements en complément de la circulaire de fonctionnement qui leur a été adressée, avec en particulier la précision concernant la catégorie Juniors qui regroupe désormais les moins de 19 ans (création de J4).

	Poussi		Benja		Minimes		Cadets		Juniors		Seniors		Vétérans		Total		
	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M	D	M+D
D51-MARNE	2	0	8	1	17	2	28	2	29	4	18	2	10	0	112	11	123
D08-ARDENNES	0	1	4	1	9	3	20	4	11	0	30	1	19	2	93	12	105
D10-AUBE	0	0	6	0	5	2	3	0	12	1	9	1	8	0	43	4	47
D52-HAUTE-MARNE	0	0	0	0	1	0	2	1	3	1	2	1	5	0	13	3	16
D54-MEURTHE ET MOSELLE	1	1	4	1	11	0	27	2	20	6	48	6	39	3	150	19	169
D55-MEUSE	1	0	0	0	2	0	2	0	4	0	1	0	0	0	10	0	10
D88-VOSGES	1	0	2	0	5	1	16	3	12	4	38	4	19	6	93	18	111
D57-MOSELLE	7	2	31	0	30	5	34	7	49	7	48	8	39	1	238	30	268
D67-BAS RHIN	1	2	7	1	19	2	16	3	25	8	37	1	20	0	125	17	142
D68-HAUT RHIN	0	1	6	0	5	2	8	4	10	3	18	1	12	0	59	11	70
TOTAL	13	7	68	4	104	17	156	26	175	34	249	25	171	12	936	125	1061

Les inscriptions en poussins benjamins sont en petit nombre, justifiant le maintien de la disposition prise l'an dernier de supprimer la R2 et de répartir la R1 sur les trois territoires.

L'attention est portée sur la situation des départements 52 et 55, avec un petit nombre d'inscrits. Un premier contact a montré que la Meuse pourrait gérer cette saison ; pour la Haute Marne, Germain, actuellement en Aube, a accepté de continuer à apporter son aide.

Concernant les organisations régionales en R1 et R2, le même principe a été retenu pour une gestion par un Juge-arbitre en charge des 4 tours d'une division.

Championnat par équipes

Les engagements pour les divisions GE6 et GE7 ont été arrêtées au premier septembre et les calendriers finaux ont été adressés à la fin de la semaine suivante. Plusieurs ajouts d'équipes en GE7 ont été réalisés dans les poules incomplètes après parution du calendrier. Les statistiques globales font état de la participation de 865 équipes après 12 retraits avant J1, depuis la pré-nationale, et qui n'ont pas pu être tous compensés. Ce nombre d'équipes est supérieur à celui de l'an dernier en phase 1 et en phase 2, mais inférieur à celui d'avant Covid, qui était supérieur à 950.

division	Nb poules de 8	Nb équipes	
GEE	3	24	
GE1	6	48	
GE2	9	72	
GE3	12	94 (96)	-2 retraits supérieurs non compensés
GE4	15	119 (120)	1 retrait
GE5	18	142 (144)	2 retraits
GE6	19 dt 4 de 6 (18)	141 (144)	3 retraits
GE7	30	225 (229)	4 retraits
865 (877)			
(21-22: 794 en phase 1 - 825 en phase 2)			

La première journée s'est déroulée la semaine dernière.

Quelques reports de rencontre motivés ont été acceptés, dont 3 pour deux cas Covid dans l'équipe. La commission décide de prolonger la directive Covid de l'an dernier sur ce sujet : possibilité de report pour deux cas dans l'équipe, avec présentation des tests positifs et participation effective de ces joueurs dans cette équipe.

De très nombreuses demandes de modification de rencontre (date, heure, lieu) ont été enregistrées : 72 à ce jour. Remerciements à Jean-Claude pour son suivi constant.

L'utilisation de Girpe sur la première journée est en augmentation, avec 75% des rencontres remontées ainsi : surtout dans les premières divisions, et de façon très variable selon les départements. Une analyse plus précise sera réalisée pour proposer des formations adaptées.

2/ Décisions sportives

Comme les saisons précédentes, la plupart des litiges sont traités par le groupe en charge du suivi du championnat, avec les directives générales arrêtées en commission. Les problèmes plus complexes sont traités par la commission complète, par mail ou réunion.

Cas particuliers de J1 traités en commission :

1/ Forfait général de l'équipe d'entente Lunéville / Blainville Damelevière en GEE poule 2, annoncé à J1. La commission sportive décide :

- forfait général, avec pénalité du montant de l'engagement, et impossibilité d'accession à ce niveau avant deux phases,
- suppression de l'équipe d'entente, sans autre conséquence sportive pour les autres équipes des deux clubs engagées cette saison, selon l'article I.414 du règlement administratif fédéral.

2/ Réclamation de Chalons 4 à Reims ORTT5 : retirée

3/ Réclamation de Audun le Roman 3 à Thionville 3 : modification de la composition de l'équipe de Thionville après communication. La commission sportive décide le retrait de la feuille de rencontre du joueur « remplaçant », selon l'article II.106 des règlements sportifs fédéraux. Le résultat est modifié en 8-6.

4/ Réclamation de Nancy SLUC 4 à Villers COS : non présentation d'une licence mentionnant la certification médicale de deux joueurs de Nancy SLUC. La commission sportive décide le retrait de la feuille de rencontre de ces deux joueurs, selon l'article II.606.1 du règlement administratif fédéral. Le résultat est modifié en 8-6. Françoise et Jean-Marie précisent qu'ils n'ont participé ni à l'instruction du dossier, ni à la discussion, ni à la décision, en tant que, respectivement, licenciée au club de Villers et président du CD 54.

5/ Participation de féminines en équipe Nationale féminine et en équipe Régionale messieurs lors de la même journée.

Après discussion, la commission propose d'accorder la dérogation prévue par l'article II.112.3 des règlements sportifs fédéraux, pour autoriser la participation en championnat régional masculin des féminines évoluant en championnat national féminin (prénational jusqu'à N1), à l'exception des joueuses sur liste de Pro ou ayant joué en Pro, et à condition que les rencontres ne se jouent pas à la même date (réelle ou du calendrier publié).

6/ GE6 : des poules de 6 avec play-off ont été prévues pour tenir compte de l'éloignement géographique de plusieurs équipes. Pour les play-offs, les distances demeurent importantes : la commission va leur proposer d'aménager ces journées, par exemple en une journée groupée pour les deux rencontres.

3/ Modification du règlement du championnat par équipes

Conformément à la décision prise en réunion de fin de saison dernière, la pyramide du championnat par équipes est évaluée selon le nombre d'inscriptions de cette saison

Sur les arguments suivants :

- le nombre de 30 poules en GE7 conduit à 45 montées en GE6, et entraîne la descente de nombreux 6^{èmes} depuis la GE6,
- inscription généralement de 30 à 40 équipes en phase 2,

la commission propose de modifier la pyramide en ajoutant 3 poules en GE6. Cette proposition sera faite au conseil de ligue.

3/ Divers

Qualification aux Championnats de France Jeunes

Le nouveau règlement sportif fédéral établit la qualification de deux joueurs par ligue pour chacun des championnats de France jeunes.

La commission sportive proposera au conseil de ligue une qualification par le Critérium fédéral, en tant que compétition individuelle de référence : le critère sera la somme des points critérium fédéral à la date de communication des résultats, pour les deux meilleurs joueurs et joueuses non qualifié(e)s par la commission sportive fédérale sur ce critère.

Organisations

Information sur le retrait de l'organisateur prévu pour le premier tour des interclubs et pour les finales par classement régionales ; appel à candidature en cours pour le remplacement.

Françoise LAPICQUE
Présidente CSR